



NAO 2023 ENCORE DES MIETTES POUR LES SALARIÉS.....

1. 10% D'augmentation générale pour toutes et tous ?
La réponse est : 4.5% d'augmentation (soit 3% en AG et 1,5 en AI)
2. Revalorisation de 10% de l'ensemble des primes ?
La réponse est : Non négociable
3. Augmentation de 5% du petit déplacement ?
La réponse est : Non négociable
4. Augmentation de l'indemnité de grand déplacement au barème de l'URSSAF ?
La réponse est : Non négociable
5. Demande d'une prime de zone de 1^E par jour ?
La réponse est : Non négociable
6. Augmentation de 10% de la part mutuelle employeur ?
La réponse est : Non négociable
7. Valoriser la fidélité des salarié(e)s et préserver les savoirs faire par :
 - _ Tous les 2 ans dotation de 2,5% par année d'ancienneté ?
La réponse est : Non négociable
 - _ Rémunération des 3 jours enfant malade ?
La réponse est : pas de réponse

POUR LA CGT XAVIÈRA DELARUE DÉLÉGUÉE SYNDICALE



